



HAL
open science

“ I et le question tag ou le jeu de l’énonciation ” : un protocole d’analyse pour le traitement de l’oral

Isabelle Gaudy-Campbell, Mark Gray

► To cite this version:

Isabelle Gaudy-Campbell, Mark Gray. “ I et le question tag ou le jeu de l’énonciation ” : un protocole d’analyse pour le traitement de l’oral. Isabelle Gaudy-Campbell; Céline Horgues. Linguistique anglaise et oralité : vers une approche intégrée, Presses Sorbonne Nouvelle, 2019, 978-2-37906-017-5. hal-02290047

HAL Id: hal-02290047

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-02290047>

Submitted on 1 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CHAPITRE 2

« “I” et le question tag, ou le jeu de l’énonciation » : un protocole d’analyse pour le traitement de l’oral

Isabelle GAUDY-CAMPBELL et Mark GRAY

Résumé

Les deux auteurs de cet article proposent de relire l'article « “I” et le question tag, ou le jeu de l'énonciation » (Charreyre, 1984) qu'ils considèrent comme fondamental dans une démarche d'oraliste. Pour Mark Gray, cet article a été riche d'enseignement pour faire dialoguer dimension énonciative et contour intonatif. Il reprend ici certaines affirmations de Claude Charreyre sur la portée des *question tags* dans des énoncés à deux propositions à l'aune d'un travail sur l'incidence de l'intonation et de la place de l'accent nucléaire. Isabelle Gaudy-Campbell revient sur la démarche adoptée pour une analyse des *question tags* qui combine linéarité, portée des éléments verbaux, niveau d'appréhension de l'énoncé. Elle souligne ici les différents temps d'une démarche d'analyse à transposer pour l'analyse de l'anglais oral spontané.

Abstract

The two co-authors of this paper decided to re-read the article ““I” et le question tag, ou le jeu de l'énonciation” (Charreyre, 1984), which they consider contains fundamental insights into how to approach the analysis of spoken language. For Mark Gray, the article provides a springboard for discussing the role of intonation contours in the interpretation of spoken utterances. He seeks to develop some of the remarks made by Claude Charreyre on the scope of *question tags* in utterances containing two clauses by considering the effect of both the placement of the nuclear accent and the choice of nuclear melody. Isabelle Gaudy-Campbell reconsiders Claude Charreyre's approach in order to propose an analysis of *question tags* which combines linearity, the scope of verbal elements and the way in which utterances are apprehended. In this article, she outlines the various stages of an approach which can be adopted for the analysis of spontaneous spoken English.

*

Dans son article « “I” et le question tag, ou le jeu de l’énonciation » publié en 1984 dans les *Cahiers de recherche en grammaire anglaise*, Claude Charreyre pose la question de la portée du *question tag*¹ dans les énoncés à deux proposi-

¹ • Conformément à l’approche de C. Charreyre, nous concevons *question tag* comme la reprise inversée de la prédication et non l’intégralité de l’énoncé.

tions : selon quels paramètres le *question tag* reprend-il la principale ou la subordonnée ? Partant d'exemples de manuels tirés de *Living English Structure* (Allen, 1965) elle oppose :

I suppose he ought to have known that, oughtn't he?
You'd rather I didn't say anything, wouldn't you?

Elle considère que l'emploi du *question tag* dans des occurrences présentant deux propositions « n'obéit pas à de simples règles de mécanique syntaxique ». De façon progressive et dans une logique de complémentarité, elle va apporter une réponse à la question posée en procédant à une série de tests relevant de différentes approches.

Le quatre-mains que nous proposons vient témoigner de l'exemplarité de cette démarche d'investigation, qui a été à la fois stimulante et formatrice pour nous deux. Dans un premier temps, nous adosserons nos propos aux occurrences traitées dans l'article cité avant de passer en revue les questions de recherche que cet article nous a inspirées. Nous allons avoir pour dessein de montrer que cet article de 1984 pose le principe d'une combinatoire incluant nécessairement une approche prosodique, ce qui est une clef d'entrée majeure vers les problématiques de l'oral.

1. Prosodie et combinatoire

Dans cet article, C. Charreyre insiste sur le fait que « la prosodie joue un rôle dans la grammaire et que l'on ne peut étudier une phrase sans prendre en considération les conditions de discours dans lesquelles elle est produite » (Charreyre, 1984 : 93). Plus précisément, elle note le rôle de la place de l'accent nucléaire dans la première proposition pour rendre possible la reprise par *question tag* des énoncés à deux propositions introduits par *I know* ou *I believe*. Ainsi, dans un exemple comme :

I know this sentence is too hard for you, don't I?

où *I* apparaît avec *know* porteur de l'accent nucléaire à l'initiale d'une proposition introductive au présent, une reprise par *question tag* est possible et porte sur la première proposition *I know*. Par contre, en l'absence d'accent nucléaire sur *know*, une reprise par *question tag* est « peu probable » (Charreyre, 1984 : 92).

Nous proposons ici de creuser un peu plus ce sillon en analysant plus parti-

culièrement les choix mélodiques² effectués sur les reprises par *question tag*.

1.1 Analyse prosodique et intégration à la démarche d'investigation

Revenons maintenant concrètement sur les occurrences qu'elle propose pour les traiter selon une démarche prosodique. Il a déjà été dit que C. Charreyre a pour dessein de démontrer que des règles de grammaire « traditionnelles » ne s'appliquent pas de manière mécanique dans les cas où le *question tag* suit un énoncé à deux propositions comme dans les exemples ci-dessous :

I think this sentence is too hard for you, isn't it?
They think this sentence is too hard for you, don't they?

Selon elle, le *question tag* dans le premier exemple reprend obligatoirement la deuxième proposition <*this sentence is too hard for you*>, alors que dans le deuxième exemple le *question tag* reprend obligatoirement la première proposition <*they think*>.

Pour C. Charreyre le *question tag* – par le fait qu'il revêt une forme interrogative avec inversion auxiliaire/sujet – a comme fonction de permettre la mise en question d'un des éléments de la phrase principale. Ainsi, dans cette vision des choses, le locuteur qui emploie un énoncé à *question tag* fait acte de demander à l'interlocuteur de porter un jugement de validité sur le bien-fondé de la proposition émise.

Selon cette analyse, il s'ensuit que le locuteur ne peut pas mettre en question – ne serait-ce que par le biais d'un *question tag* – quelque chose que l'interlocuteur n'est pas en mesure de savoir. En disant « *I think X* » (comme dans *I think this sentence is too hard for you, isn't it?*) le locuteur indique explicitement qu'il pense que la proposition X est bien le cas. Par conséquent, et en toute logique, il serait incohérent pour ce même locuteur de demander dans la foulée à l'interlocuteur de porter un jugement de vérité sur ce même aspect de l'état de ses pensées.

Or, si on regarde cet exemple de plus près, on peut constater que – en plus des contraintes syntaxiques – il y a aussi des contraintes qui opèrent au niveau du choix de la courbe intonative. Dans le cas de *I think this sentence is too hard for you, isn't it?*, la mélodie la plus vraisemblable consiste à avoir une chute sur le *question tag* (6a), plutôt qu'une montée (6b) :

² Pour ce faire, et dans un souci de rester au plus près de l'approche de l'article, nous nous limiterons à une analyse d'exemples fabriqués sans avoir recours à des exemples tirés de corpus d'énoncés spontanés.

- a. I think this sentence is too hard for you, ↘isn't it?
- b. I think this sentence is too hard for you, ↗isn't it?

Il convient de noter tout de suite que la *question tag* dans (6a) ne peut être considéré comme une demande d'information dans le sens strict du terme – avec la chute mélodique sur la *question tag*, on peut avoir l'impression que le locuteur est en train de manipuler son interlocuteur pour que ce dernier admette que la phrase est effectivement trop difficile pour lui.

En effet, il a déjà été constaté que lorsqu'une forme interrogative est réalisée avec une chute mélodique, cela correspond souvent à une question de type procédural, comme celles posées dans la première phase des jeux de devinette de type « *twenty questions* » : lorsque les joueurs sont en train de proposer des solutions destinées à éliminer de fausses pistes (Brazil *et al.*, 1980) en posant des questions comme « *Is the person a man?* » ou « *Is the person alive?* », celles-ci auront tendance à être réalisées avec une chute mélodique, tandis que les questions qui visent à émettre des hypothèses plus personnelles « *Is it Johnny Hallyday?* », seront produites avec une montée. Nous avons par le passé caractérisé cette combinaison forme interrogative/mélodie descendante comme véhiculant un effet de sens de type « question qui se pose » (Gray et Nicaise, 2002), c'est-à-dire une question que n'importe quel locuteur pourrait poser. Ainsi, lorsque la *question tag* est réalisé avec une chute mélodique, on a affaire à un *question tag* de type « *confirmatory* », selon la terminologie de Totti et Hoffmann (2006 : 301). Ici le locuteur, qui n'est pas totalement certain du bien-fondé de la proposition avancée dans la première partie de l'énoncé, s'en remet au destinataire du message pour en porter la confirmation.

Par contre dans le cas de (6b), le locuteur semble bien être prêt à admettre la possibilité que la proposition dans la première partie de l'énoncé ne soit pas bien fondée – la montée intonative, accompagnée avec une forme interrogative, indique que le locuteur se soumet au jugement de validité de son interlocuteur. Dans ce cas, la forme interrogative s'interprète alors comme « une question que je te pose » (Gray et Nicaise, 2002). Dans (6b) donc, on a plutôt affaire à un *question tag* de type « *informational* » où le locuteur est en train d'émettre « *a genuine request for information* » (Totti et Hoffmann, 2006 : 300).

L'analyse développée par C. Charreyre dans cet article de 1984 est basée sur des exemples fabriqués. Par conséquent, elle ne tient pas suffisamment compte du fait que les *question tags* sont rarement utilisés pour poser des questions. Selon une étude récente d'un corpus oral de 650 000 mots, seulement 20 % des *question tags* correspondaient à des « *real information-seeking questions* » (Kimps, Davidse et Cornillie, 2014 : 75). À la lumière de ces données statistiques, il est clair

que l'hypothèse selon laquelle l'interlocuteur doit être en mesure de porter un jugement de validité sur la proposition émise dans la première partie de l'énoncé est sans doute trop forte.

En effet, selon cette hypothèse forte, l'énoncé suivant est inacceptable :

I think this sentence is too hard for you, don't I?

Or, dans le cas ci-après, il semblerait que nous avons affaire à un énoncé tout à fait acceptable, à condition d'associer le *question tag* à un schéma mélodique adéquat. Imaginons un échange (fabriqué) comme le suivant entre un comédien (A) et un metteur en scène (B) :

A : (en voyant que B est en train de barrer une de ses répliques) Why are you cutting my line?

B : I think this sentence is too hard for you, \don't I?

Dans ce contexte précis, il est vraisemblable que le *question tag* sera réalisé avec une mélodie descendante de type *Low Fall*. Ainsi, l'effet de sens peut être glosé par « *je pense que cette phrase est trop difficile pour toi, et tu le sais bien !* ». Comme dans l'exemple ci-dessus, il s'agit alors d'une « question qui se pose », c'est-à-dire une question incontournable pour tout locuteur qui se trouverait dans la même situation. On retrouve ce type de dispositif dans des questions socratiques que peuvent poser des enseignants pour essayer de faire suivre à leurs élèves la logique d'une argumentation :

Is the last consonant of the word 'cat' \voiced?

Dans le cas de l'exemple dessus, qui pourrait être prononcé par un enseignant dans un cours de phonétique, il est clair que ce n'est pas une véritable « question que je te pose », mais une question à laquelle on doit répondre pour pouvoir déterminer la prononciation de la forme au pluriel.

Par contre, si on remplace le *Low Fall* par une mélodie montante de type *Low Rise*, il devient alors difficile de concevoir qu'un tel énoncé soit acceptable.

? I think this sentence is too hard for you, /don't I?

En effet, on aurait ici affaire à un locuteur qui ne semble pas savoir si <*I think this sentence is too hard for you*> est bien le cas ou non, mais qui fait appel à l'interlocuteur pour trancher. C'est sans doute ce type de structure que C. Charreyre avait considéré à juste titre comme inacceptable dans son analyse.

Essayons tout de même d'imaginer un contexte dans lequel *I think this sentence is too hard for you, /don't I?* serait acceptable. Pour ce faire, il faudrait

imaginer une situation d'énonciation où le locuteur n'est pas l'origine énonciative de l'énoncé, où le pronom *I* ne renvoie pas à celui qui énonce *I think this is sentence is too hard for you*. On pourrait pour ce faire poursuivre notre analyse d'échanges qu'on pourrait imaginer entendre au théâtre, où les comédiens qui disent *I* le font à la place d'un autre, c'est-à-dire à la place du personnage qu'ils sont en train de jouer.

Un comédien (en train de jouer le rôle de l'enseignant) qui s'adresse à son partenaire de scène (en train de jouer le rôle de l'élève) pourrait donc dire :

When you put the pen down on the table like that I think this sentence is too hard for you, ↗don't I? (Or have I misread the scene here?)

En effet, dans cet exemple, le pronom *I* renvoie à l'énonciateur seulement dans le cas de *Or have I misread the scene here?* Le *I* dans *I think this sentence is too hard for you, don't I?* renvoie au personnage que joue le sujet parlant.

1.2 Contribution des mélodies à l'interprétation des énoncés

Pour essayer de rendre compte de cette contrainte intonative de manière plus générale, nous proposons de faire appel à l'analyse de la contribution des mélodies à l'interprétation proposée dans des travaux antérieurs (Nicaise et Gray, 1998, Gray et Nicaise, 2002). Ces travaux – comme ceux de C. Charreyre – s'inscrivent dans une approche énonciative. Dans cette approche, on considère que la contribution des mélodies à l'interprétation des énoncés appartient au domaine du repérage d'une relation prédicative par rapport à la situation d'énonciation. Le choix mélodique d'un énoncé permet notamment d'identifier comment la relation prédicative est repérée par rapport à l'énonciateur et au co-énonciateur. Dans le cas des mélodies descendantes, le repérage par rapport à l'énonciateur est privilégié, tandis que les mélodies montantes privilégient la prise en compte du co-énonciateur / interlocuteur.

1.2.1 Mélodies descendantes

(6a) I think this sentence is too hard for you, ↘isn't it?

Dans le cas du *Low Fall*, l'énonciateur et le co-énonciateur sont identifiables l'un à l'autre. Ainsi, une assertion prononcée avec cette mélodie est présentée comme une assertion pouvant être prise en charge par tout locuteur. L'effet de sens ainsi véhiculé pourrait se gloser par « *Ce que je dis là, tout autre locuteur pourrait le dire à ma place* ». Lorsque le *Low Fall* est associé à une forme interrogative (y compris à un *question tag*), on a affaire à ce que Gray et Nicaise ont appelé « *une*

question qui se pose » (Gray et Nicaise 2002 : 80), que l'on peut comprendre comme une question que n'importe quel locuteur aurait pu poser.

Il convient donc de procéder à une analyse en deux temps pour rendre compte de l'exemple *I think this sentence is too hard for you, don't I?* à la lumière de cette approche énonciative. Dans un premier temps, l'énoncé assertif *I think this sentence is too hard* est repéré par rapport à l'énonciateur et au co-énonciateur identifiables l'un à l'autre. L'effet de sens ainsi produit peut être glosé par « à ma place, n'importe qui pourrait dire la même chose ». Ensuite, le *question tag*, associé au *Low Fall*, est présenté comme « une question qui se pose », et dont la réponse a déjà été donnée en amont (à savoir « il est le cas que *I think this sentence is too hard for you* »). Il en résulte que cette question (de type *question tag*) aurait tendance à être perçue comme une sorte de question rhétorique, dont la réponse est connue de (presque) tous.

Ainsi, on peut comprendre pourquoi les *question tags* sont très souvent employés avec ce type de schéma intonatif par les adultes en s'adressant à de jeunes enfants comme dans les exemples ci-dessous :

It's ↘bed time now, ↘isn't it?

We have to look both ↘ways when we cross the road, ↘don't we?

Le *question tag*, employé avec une mélodie de type *Low Fall*, peut être ainsi perçu comme une manière de contraindre l'interlocuteur à accepter un fait accompli ou un comportement à adopter.

1.2.2 Mélodies montantes

(6b) I think this sentence is too hard for you, ↗isn't it?

Dans le cas d'un énoncé associé à une mélodie de type *Low Rise*, selon l'approche théorique présentée dans Nicaise et Gray (1998) et reprise dans Gray et Nicaise (2002), l'énonciateur et le co-énonciateur sont construits comme différents l'un de l'autre. En termes du repérage de la relation prédicative, ces deux entités sont donc considérées comme étant dans des positions différentes par rapport à la validation de cette relation. Lorsque le *Low Rise* est associé à une forme interrogative (y compris un *question tag*), l'analyse classique de l'interrogation s'impose souvent, où le locuteur – n'étant pas en mesure de savoir s'il y a validation ou pas de la relation prédicative – s'en remet à l'interlocuteur en lui demandant de parcourir les deux pôles (positif et négatif) de la relation pour aboutir à une réponse (oui, non, ou je ne sais pas). Dans le cas d'un énoncé avec un *question tag*, avec une montée mélodique sur le *question tag*, nous avons affaire à

un locuteur qui, après avoir fait une assertion, demande confirmation à l'interlocuteur. Le fait qu'il ait été fait mention du pôle positif fait que l'interlocuteur est *a priori* dans la position compatible avec ce que vient de dire le locuteur :

– Stade 1 : I think this sentence is too hard for you (ce que tout le monde pourrait dire à ma place)

– Stade 2 : le locuteur se dissocie momentanément de cette position et demande à l'interlocuteur de porter la confirmation du bien fondé de celle-ci.

Ainsi, l'énoncé *I think this sentence is too hard for you, isn't it?* attire l'attention de l'interlocuteur sur la possibilité que *<THIS SENTENCE BE TOO HARD FOR YOU>* n'est pas le cas. L'effet de sens peut être glosé par « je pense que c'est le cas, mais je peux me tromper ».

Au terme de cette première partie, nous pouvons dire que l'article de C. Charreyre déblaye considérablement le terrain pour ouvrir plus de pistes de recherche concernant les *question tags*. Elle a su trouver des « trous » dans le système, en identifiant des exemples qui ne suivent pas la logique de la grammaire traditionnelle. C. Charreyre fait parler les exemples en procédant à des manipulations, ce qui lui permet de mettre en lumière des contraintes syntaxiques qui échappent à une mécanique automatisée. Il ne nous restait donc plus qu'à suivre cette même démarche dans l'analyse des possibilités intonatives sur les *question tags* pour apporter une contribution supplémentaire à l'édifice.

2. De l'apport de l'article sur les problématiques de l'oral

Cette première partie a travaillé dans le détail le lien entre syntaxe et prosodie pour confirmer la nécessité de cette démarche combinée. La prosodie correspond à un des paramètres qui conditionnent la reprise par le *question tag* de la principale ou de la subordonnée. Mais C. Charreyre recense les autres paramètres en jeu de façon méthodique et progressive. Elle remarque ainsi que [...] « lorsqu'une phrase comporte deux propositions, la portée du *question tag* va dépendre du pronom personnel “sujet” de la proposition introductive » (Charreyre, 1984 : 90).

Elle avance ensuite que le phénomène de reprise de la proposition introductive ou de la subordonnée relève de l'appréhension de *I*, comme sujet parlant-énonciateur ou sujet parlant-auditeur. Ainsi, si la principale présente *I suppose* (*I think, I imagine, I take it*), alors c'est la subordonnée qui est reprise. Si le sujet grammatical de la principale est autre que *I*, alors la reprise se fait sur la proposition introductive.

Entrent en jeu le pronom personnel, le degré d'assertion ainsi que le temps de

l'énoncé. Si *I* est accentué, la reprise de proposition introductive est possible. Si la prédication est au passé, la proposition initiale peut être reprise.

Au fil de l'article, elle s'éloigne d'une démarche simple et combine les paramètres, faisant fi d'une simple appréhension syntaxique du phénomène linguistique. Est questionnée la portée relative des éléments constitutifs de l'énoncé, est testée l'incidence des différents marqueurs temporels, est proposée une réponse énonciative et sémantique.

La démarche est ainsi une contribution majeure pour l'analyse de l'oral. Par les problématiques que C. Charreyre soulève au fil de ses propos, elle fait l'épreuve des différents enjeux de l'oral et pose, sans les nommer explicitement, les différents principes que l'investigation de l'oral soulève.

2.1 La linéarité en question

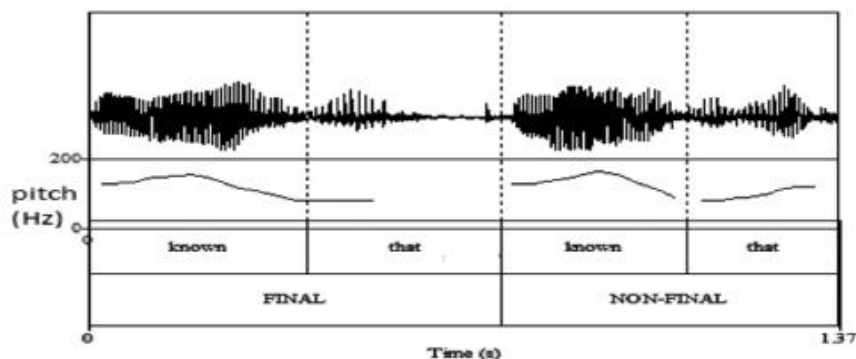
Tout d'abord, émanent de son questionnement des enjeux propres à la linéarité de la production. Elle questionne la portée du *question tag* par rapport à l'enchâssement de la principale et de la subordonnée. Si elle passe outre l'ordre d'apparition des propositions, elle n'en est pas moins dépendante. Traiter de l'oral spontané suppose d'appréhender des énoncés dans la linéarité de leur production. Le flot de paroles ou *online production* (Biber *et al.*, 1999 : 1066) tend à guider l'analyse linguistique selon l'ordre d'apparition des éléments. Mais cet ordre d'apparition doit être appréhendé avec vigilance et lucidité. Nous prendrons plusieurs cas de figure, que ce travail de C. Charreyre nous a amenée à aborder.

Enchâssement propositionnel, polarité des prédicats et incidence sur la reprise par un *question tag* sont un questionnement majeur dans cet article de C. Charreyre. De telles perspectives découlent de la linéarité de la production et supposent que la reprise soit seconde voire secondaire. C'est cette tension entre polarité prédicative, questionnement de la prédication et intrication propositionnelle qui nous a amenée à proposer un retournement dans notre étude des *question tags* dans la spontanéité de leur production. Pourquoi ne pas s'affranchir de la dénomination terminologique faisant du *question tag* une reprise de la base et ne pas voir cette reprise comme première dans la stratégie discursive et interactionnelle de l'énonciateur. C'est ce que nous avons proposé dans notre article (Gaudy, 2000).

Ce retournement nous a incitée à considérer l'oral en termes de programmation et d'anticipation. La programmation émane de l'énonciateur, l'anticipation du co-énonciateur. Face à un énoncé comme *I suppose he ought to have known that, oughtn't he?* (avec l'accent nucléaire sur known), le co-énonciateur perçoit qu'il n'est pas en mesure de venir interrompre et qu'il s'agit non pas d'une as-

sersion mais d'un *question tag* en préparation. Si un *question tag* en préparation est identifié comme tel dès le début de la production par le co-énonciateur, c'est que l'énonciateur module son énoncé de façon à ne pas permettre à son co-énonciateur de l'interrompre ou d'intervenir dans la présentation de l'état de faits décrits. Ceci s'accompagne nécessairement de paramètres prosodiques. Une remontée sur *that* serait à constater, comme le montre l'analyse sous Praat (figure 1) avec la différence entre *known that* à la finale d'un énoncé (premier écran) et à la finale d'une base avant la reprise par le *question tag* (second écran).

Figure 1. Visualisation de la courbe de la fréquence fondamentale (pitch) sur la séquence *known that* réalisée avec (à gauche) une intonation finale et (à droite) une intonation continuative



Oughtn't he montrerait une itération minorée du schéma prosodique de *ought to have known that*. Ainsi, continuatif et itération de structures viennent expliciter le message et sont décodés par le co-énonciateur qui anticipe qu'une suite est à venir et que toute interruption est entravée.

Programmation et anticipation sont en effet deux guides qui sont garants de la communication à l'oral. La programmation est sous-tendue par la syntaxe. Il peut s'agir d'agencement micro-syntaxique (inversions, dépendances propositionnelles) ou macro-syntaxique (agencement relatif des parties du discours).

2.2 Les relations prédicatives comme enjeu

C. Charreyre met les opérateurs verbaux au centre du questionnement en relation avec le sujet grammatical. Elle traite ainsi d'occurrences comme : *You suppose he ought to have known that, don't you?* Nous reprendrons ici ce que nous avons résumé en introduction :

Dans les [...] exemples où *I* se trouve à l'initiale de la proposition introductive [...] le *Question Tag* porte sur la deuxième proposition. Seuls les exemples [...] qui, eux, ne commencent pas par un pronom personnel à la première personne du singulier – *you* et *he* – admettent la présence d'un *Question Tag* reprenant la proposition initiale. (Charreyre, 1984 : 90)

Elle fait du sujet énonciateur la clef de voûte dans la structuration des *tags*. Nous avons repris cette approche à de nombreuses reprises pour cerner au mieux les paramètres constitutifs de certaines structures. Reprenons l'article : « *I'm not / I am* : contrainte linguistique et variations intonatives » (Gaudy, 2000). Le propos est de justifier l'inexistence de **I amn't*. Trois axes d'analyse sont suggérés dont le second, lié à la particularité du pronom personnel *I* et à la confusion entre sujet grammatical et sujet énonciateur, est directement inspiré par le travail de C. Charreyre. C'est également l'interaction entre personne, prédicat, polarité et enchâssement qui nous a guidée vers une remise en cause d'une appréhension lexicale du phénomène syntaxique de *neg-raising*. Dans l'article « Stratégie d'évitement de désaccord et emploi de la négation en anglais » (Gaudy, 2006), nous proposons une approche énonciative du phénomène de remontée de la négation dans des énoncés comme *I don't believe we've met*. Certes, la négation est remontée de la subordonnée vers la principale. Mais ceci n'est qu'un constat statique relativement aux propositions dans leur enchâssement. Il importe de s'affranchir de la linéarité et de se demander à quelle opération discursive correspond cette modification prédicationnelle. Quelle est la stratégie en jeu au moment de l'énonciation ? Elle est davantage à mettre au crédit de l'énonciateur qui exprime un point de vue négatif sur une prédication présentée quant à elle de façon objective. La partie présentant la montée de la négation est empreinte du point de vue de l'énonciateur quand le reste de l'énoncé reste une description factuelle et neutre. Ce qui semble être de l'ordre de la négation d'une prédication, puis d'une contrainte syntaxique de remontée sur la principale avec des verbes de pensée, voire d'une construction défective, devient une configuration influencée par le contexte. Une stratégie discursive de litote est en jeu. Le rôle de *I don't think* va au-delà du sémantisme cumulé de ses éléments constitutifs, il devient porteur d'une opération de litote qui ne fait sens que dans le positionnement énonciatif. Il resterait un pas à franchir pour réinvestir mieux encore la démarche de C. Charreyre. Nous avons ici une piste de recherche. Qu'en serait-il de la reprise de ces formes de litote par un *question tag* ?

Dans les énoncés présentant une remontée de la négation, nous remarquons également que ces formes syntaxiques répondent en réalité à des contraintes énonciatives cumulées (temps, personne et polarité). Ceci nous permet de prendre conscience du fonctionnement quasi-défectif de cette structure, car la construc-

tion n'est identifiable qu'avec une combinaison restreinte de marques. Prévalent en effet les positionnements négatifs de l'énonciateur par rapport à son propre contenu de pensée. Rares sont les occurrences où le sujet de la subordonnée se confond avec le co-énonciateur. Plus rares encore sont celles où il se confond avec un sujet grammatical à la troisième personne. Comme temps de la principale, le présent domine. Également, c'est la négation réduite qui apparaît pour présenter un positionnement négatif égocentré. L'investigation des paramètres énonciatifs peut se doubler d'une approche intonative et finir par apporter des réponses sur le statut énonciatif de tels énoncés. Un travail prosodique confirme que l'approche énonciative égocentrée du phénomène de remontée de la négation s'accompagne d'une réalisation intonative neutre.

Nous pourrions considérer que nous avons ici affaire à un phénomène linguistique propre à cette structure. Mais nous avons une piste d'investigation pour de nombreuses collocations de l'oral. Un lien pourrait être fait avec les parenthétiques également appelés *comment clauses* (Brinton, 2011). L.J. Brinton effectue un recensement de formes comme *I daresay, I mean, you see, if you will, I gather, I find*, etc. Est proposée une lecture pragmatique de ces marqueurs. Une approche énonciative de ces collocations, qui justifierait que *I daresay* ait pu devenir unité de discours quand *you daresay* n'a pas subi une même évolution, serait tout à fait concevable.

Revenons sur *as it were* recensé par L.J. Brinton et traité dans une logique de pragmatization progressive. Relativement à cette unité de discours, nous avons intégré la méthode insufflée par cet article de C. Charreyre (Gaudy et Keromnes, 2014). Considérons une occurrence comme :

And, paradoxically [...] a certain amount of crime might even be necessary to keep society in a healthy state, on its toes — as it were. (BNC)

Quelle est la portée de *as it were* ? Qu'en est-il de la relation réel/irréel que la locution affiche ? Nous avons alors dans un premier temps traité de la relation prédicative en jeu ainsi que de la valeur du marqueur *-ed*. Nous avons ensuite repris la locution pour sa portée inter-propositionnelle. Existe-t-il une relation de comparaison et, le cas échéant, qu'est-ce qui relève du comparé et du comparant ? Au fil des occurrences, nous avons remarqué que la référentialité de *it* n'était pas garantie. Également, la relation de comparaison n'est pas stable et il est difficile de cerner ce qui relève du comparé et du comparant ? Tout comme C. Charreyre, qui a dépassé le simple agencement syntaxique pour identifier la portée des *question tags*, il nous a semblé qu'avec *as it were*, d'autres enjeux étaient à cerner, à savoir la construction de l'approximation, l'absence de véritable demande de

représentation par l'autre et le figement (de la langue au discours).

2.3 Au-delà du segment : agencement relatif et commentaire

Inspirée par C. Charreyre, nous sommes amenée à aller au-delà de l'unité (qu'il s'agisse du niveau du morphème ou de celui de l'opérateur). Elle-même n'exploite pas tout le potentiel de ce dépassement et se concentre sur une combinatoire avec la prosodie.

Mais nous pourrions tout d'abord réinvestir cette incitation au dépassement de l'unité en travaillant les énoncés pour leur agencement relatif et non pour leur enchâssement. Avec *as it were*, le protocole de traitement des occurrences tel qu'on peut l'hériter de C. Charreyre nous amène à aller au-delà de la simple portée micro-syntaxique ou de la simple reprise prédicative. Elle nous invite à ce va-et-vient propositionnel. Elle ne nous propose pas une réponse micro-syntaxique mais va au-delà des limites de la proposition. Elle va également au-delà de la simple reprise prédicative. C'est à l'interface subtile et fluctuante entre les parties de l'énoncé, plus que dans leur enchâssement relatif, qu'un questionnement est à travailler. Et cet agencement se joue non seulement entre la principale et la subordonnée, mais il se joue également entre la base (dans la complexité de ses enchâssements) et la reprise.

Nous avons trouvé un écho à son incitation à questionner une simple approche micro-syntaxique et prédicative dans la pratique de la macro-syntaxe. La macro-syntaxe est particulièrement travaillée en linguistique française. Elle est moins prégnante en linguistique anglaise. En macro-syntaxe, ce qui compte, ce n'est pas le lien réduit par la syntaxe entre les termes d'une même proposition mais la relation globale entre différents temps du discours. Et cela trouve un écho plus particulier à l'oral. Dans le volume publié sur la macro-syntaxe (Gaudy, 2016), nous avons transposé le questionnement hérité de C. Charreyre sur les *question tags* pour l'étude des pseudo-clivages. À l'oral, et notamment dans un contexte didactique de monologue, l'usage des pseudo-clivages n'est pas d'opérer une focalisation relative des termes. L'enjeu réside dans l'agencement relatif de l'unité de discours par rapport à l'amont et l'aval du propos. Ainsi, les pseudo-clivages sont utilisés pour relancer une thématique nouvelle, pour annoncer tout un développement à venir (Callies, 2009). Des pseudo-clivages, comme *what we have here* viennent scander le propos du locuteur et sont à mettre en système avec des occurrences focalisantes comme *and the thing is*. Ils n'apportent rien au niveau localisé de la prédiction. Leur pertinence est à trouver au niveau du paragraphe oral, voire au niveau des paragraphes oraux dans leur agencement relatif.

Car l'oral est le lieu d'existence de marqueurs, apportant un commentaire.

Nous avons ici un nouveau niveau de dépassement. Nous nous situons au-delà de l'énoncé. Une même unité peut voir sa place fluctuer, et l'on peut questionner sa portée à l'envi. Du questionnement de la portée de la reprise dans le cas d'enchâssement de propositions à une appréhension des *question tags* comme théétiques, il n'y a qu'un pas à faire. Ceci ouvre une porte intéressante, et nous pouvons considérer de nouveaux les parenthétiques comme *you know, if you like* tels que les listent L.J. Brinton et les linguistes proposant des analyses pragmatiques. C. Charreyre traite de la spécificité de certains prédicats pour leur sémantisme en proposant l'opposition entre *suppose, think, imagine, take it*, d'une part, et *believe et know* d'autre part. Ceci est à combiner à l'accentuation ou non de ces prédicats.

En faisant la différence entre *think* et *believe*, elle souligne la différence entre sujet parlant-énonciateur et sujet parlant-auditeur. Par essence, l'oral donne la primauté à l'énonciateur, dans la prise en charge de son dire, dans son positionnement modal. Nous serions alors incitée à aller au-delà de l'unité concernée pour traiter du positionnement énonciatif relatif à la prédication. En soi, cela revient à travailler à un niveau métalinguistique. Pour des raisons théoriques, nous nous limiterons à considérer chez C. Charreyre la prise en charge de la prédication en jeu. L'oral a les moyens de commenter le dire au fil de sa production, ce que nous appelons volontiers codage de l'oral à l'oral. Nous nous sommes plus particulièrement penchée sur le degré d'adhésion de l'énonciateur à ce qui est prononcé, sur la prise en charge du contenu et la réflexion sur l'endossement du dire. Nous avons ainsi identifié des marqueurs spécifiques, notamment *ain't* (Gaudy, 2008) pour sa capacité à signaler que l'énonciateur est conscient qu'il réalise un acte de parole. Par *ain't* il signale également qu'il se distancie des propos tenus et n'endosse pas la responsabilité de leur contenu.

Nous avons suivi les pas de C. Charreyre nous incitant à aller au-delà du segment et à cerner le commentaire qui est apporté. Elle aborde plus particulièrement cet aspect par l'accentuation du sujet grammatical. En cela, elle plaide pour une combinatoire nécessaire où elle a recours à la prosodie pour aller au-delà des premières étapes de mise en système ayant déjà bénéficié d'une lecture syntaxique, prédicative, et sémantique.

Conclusion

À l'issue de notre propos commun, nous souhaiterions insister sur la nécessaire combinatoire que C. Charreyre a prônée et qui nous a incités à suivre ses pas. Tour à tour, nous avons convoqué prosodie, sémantisme, repérages énonciatifs et

syntaxe. Dans cette approche progressive, la modularité des angles d'approche, est la clef de voûte de l'analyse de l'oral. Ce que l'oral rajoute à l'analyse linguistique plus traditionnelle, c'est le positionnement énonciatif, des confirmations mais aussi des variations par rapport aux règles posées et le trait sonore accompagné de sa dimension prosodique.

Bibliographie

- ALLEN, W. S., *Living English Structure*, 1965, Longman.
- BIBER, D., JOHANSSON, S., LEECH, G., CONRAD, S., FINEGAN, E., *Grammar of Spoken and Written English*, 1999, Longman.
- BRAZIL, D., COULTHARD, M., JOHNS, C., *Discourse Intonation and Language Teaching*, Harlow, 1980, Longman.
- BRINTON, L.J., *The Comment Clause in English*, 2011, Cambridge University Press.
- CALLIES, M., « Erosion processes in (late) Modern English cleft-constructions », *ICAME 30*, 27-31 mai 2009, Lancaster, Royaume-Uni.
- CHARREYRE, C., « “I” et le question tag, ou le jeu de l'énonciation », *Cahiers de recherche en grammaire anglaise*, 2, Paris, 1984, p. 88-112, Ophrys.
- GAUDY, I., « Le question-tag descendant : juxtaposition de deux unités ? », *CIEREC*, Travaux 107, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2000, p. 169-183.
- GAUDY-CAMPBELL, I., « Stratégie d'évitement de désaccord et emploi de la négation en anglais », *Le Désaccord*, Nancy 2, 2006, p. 77-97.
- GAUDY-CAMPBELL, I., « Micro-/Macro-syntaxe : La question de l'échelle d'analyse en linguistique anglaise », in Gaudy-Campbell, I. et Lechevallier-Parent, H. (dirs.), *Modèles Linguistiques*, Tome XXXVII, année 2016, fascicule 1, vol. 73, Toulon, Éditions des Dauphins.
- GAUDY-CAMPBELL, I., KEROMNES Y., « *As it were* : de l'affichage réel/irréel au métalangage et au figement », *Travaux du Cerlico*, n° 26, 2014, p. 13-31.
- GRAY, M., NICAISE, A., « Intonation et Schémas Interrogatifs en Anglais », in Deschamps, A., Trevian, I., Zumstein, F. (dirs.), *Onzième colloque sur l'anglais oral : la prosodie*, Villetaneuse, 2002 (2013), Les Langues Modernes, p. 73-90.
- KIMPS, D., DAVIDSE, K., CORNILLIE, B., « A speech function analysis of tag questions in British English spontaneous dialogue », *Journal of Pragmatics*, 66, 2014, p. 64-85.

NICAISE, A., GRAY M., *Intonation de l'anglais*, Paris, 1998, Nathan 128.

TOTTE, G., HOFFMANN, S., « Tag Questions in British and American English », *Journal of English Linguistics*, 34, 2006, p. 283-311.